

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONTRAT DE
PRET DE MATERIEL - AVENANT N°1

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - L'Alpha
JCG/ABO
Numéro : 2021-D-373

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attributions au président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé l'avenant n°1 à la convention de prêt de matériel de 2 vitrines d'exposition passée entre les Archives Départementales de la Charente – Conseil Départemental de la Charente, situé 24 avenue Gambetta à Angoulême et GrandAngoulême, pour l'Alpha.

Article 2 – L'avenant n°1 à la convention a pour objet de modifier la durée du prêt consenti à compter du lundi 13 septembre au vendredi 31 décembre 2021. Les autres termes de la convention restent inchangés.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services de la communauté d'agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 13 DEC. 2021
Publié ou notifié,
Le 13 DEC. 2021

Angoulême, le 13 DEC. 2021

P/Le Président,
Le Vice-Président,


Gérard DESAPHY